

# Syndicat GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du HAVRE

3630 quai des chargeurs réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

E-mail : [cgtpah@havre-port.fr](mailto:cgtpah@havre-port.fr)



Le Havre, le 18 mai 2021

Camarade,

La société actuelle que nous subissons au travers d'une crise sanitaire qui fait la part belle aux interventions nombreuses et toutes aussi incohérentes du gouvernement, plonge le monde du travail dans des difficultés sociales sans précédent. Les annonces de fermetures d'entreprises, de plans massifs de licenciements, de risques de dénonciations de nos accords régissant l'ensemble de nos conditions sociales, se multiplient.

Dans ce contexte inédit et quasiment invivable pour nous tous, notre organisation syndicale multiplie les interventions, les combats, les luttes tout en se trouvant fragilisé par l'individualisme qui finit par pourrir le sens même de la solidarité à laquelle nous sommes attachés. **Personne ne passe au travers de ces réformes ou injonctions de l'état, que l'on soit étudiant, en recherche d'emploi, actif, pré retraité ou retraité.**

Notre place portuaire, malgré le fait que nous travaillons dans un secteur essentiel dans l'approvisionnement de marchandises, ne déroge pas à toutes ces difficultés économiques et plus le temps passe, plus les prévisions finissent par annoncer des lendemains très compliqués pour tous. **C'est ainsi que nous avons besoin d'une structure forte et solide pour pouvoir appréhender l'avenir et garantir le maintien des intérêts de nos adhérents. Tel est le but de notre syndicat.**

Pendant, la force de notre organisation tient par sa base et donc par ses adhérents et aujourd'hui force est de constater que malgré le fait que le nombre de syndiqués actifs est en légère augmentation, le nombre de syndiqués pré retraités ou retraités est en forte décroissance et ce depuis un moment. Cette situation inexplicable alors même que nous continuons de défendre les accords qui régissent notamment les départs amiante, les retraites complémentaires ou supplémentaires ainsi que notre mutuelle d'entreprise, véritable outil au service du lien intergénérationnel si fort à nos yeux, finie par fragiliser notre outil de défense au service de tous.

**C'est donc dans ce cadre que nous avons pris l'initiative de restructurer la section syndicale retraités en nommant une nouvelle équipe, qui aura la lourde tâche de redynamiser l'ensemble, d'informer le plus souvent possible et d'aller aux contacts avec tous ceux qui sont partis convenablement grâce à un des accords négociés par le syndicat et qui aujourd'hui ont oublié tout ce que le syndicat leur a apporté.**

Dans l'attente que nous revenions vers toi le plus rapidement possible pour t'informer des nouvelles modalités d'organisation de notre section retraitée, sois persuadé que la seule motivation du syndicat réside dans le renforcement de notre cohésion syndicale intergénérationnelle.

Reçois cher camarade, mon salut fraternel et syndicaliste

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

## POURQUOI CONTINUER A SE SYNDIQUER A LA RETRAITE ?

Pour rappel, un retraité, n'a plus de lien juridique avec l'entreprise une fois en retraite.

La syndicalisation de nos retraités, c'est l'accès et le maintien à :

### AU SOCIAL

- ✓ Un service social, avec une assistante sociale dédié à nos retraité(e)s et veufs(ves)
- ✓ Aux bourses d'études pour études supérieures pour les enfants à charge de – de 26 ans
- ✓ Une caisse de retraite qui vous aide dans vos démarches administratives lors de soucis avec vos retraites ou encore en cas de décès (courriers, dossiers reversions, ...)
- ✓ Une mutuelle avec un esprit de solidarité entre actifs et retraités
- ✓ L'accès au Comité d'Entreprise. Le budget du CSE est établi via un pourcentage de la masse salariale. Juridiquement, vous ne devriez pas pouvoir y accéder. **C'est grâce à la syndicalisation de nos retraités et à la politique revendicative de votre syndicat que vous avez accès :**
  - Aux campings subventionnés,
  - Aux voyages du CSE au prix de groupe négocié (+transfert à l'aéroport au départ du CE gratuitement + Stationnement gratuit de votre véhicule au parking sécurisé du CE le temps du voyage),
  - Billetteries (concerts, parcs, musées, etc...)
  - Bons d'achat chez les fournisseurs (Ex : Auchan, Castorama, ...)
  - Aux événements dédiés uniquement à nos retraité(e)s et veufs(ves) (banquet des anciens, promenade des anciens).

**TOUT CELA FINANCÉ PAR LES ACTIFS PAR SOLIDARITÉ ET PAR LA POLITIQUE REVENDICATIVE DE VOTRE SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES CGT**

### DEFENSE DE VOS DROITS ET VOS ACQUIS

Votre syndicat vous représente nationalement pour défendre vos acquis, vos droits.

A la gestion de votre caisse de retraite supplémentaire AG2R CNP (Ex : CRP)

POUR ADHERER A NOTRE ORGANISATION SYNDICALE

Il suffit de prendre contact :

**Bureau syndical** : 02.32.72.76.90

**Mail** : [cgtpah@havre-port.fr](mailto:cgtpah@havre-port.fr)